



**AVIS DE MISE EN CONCURRENCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
EXPLOITATION D'UN MINI-GOLF SAINT-BRIAC**

**1 – Objet de l’avis d’appel à concurrence :**

Le présent avis a pour objet la mise à disposition par convention d’occupation du domaine public d’un terrain d’une surface de 2 305m<sup>2</sup>, cadastrée AX443 situé boulevard du Béchet (Plan joint en annexe) pour l’organisation d’activités de loisirs.

Le terrain mis à disposition comprend les installations suivantes : une cabane de 15m<sup>2</sup> et parcours de mini-golf de 18 trous.

**2 - Désignation et modalités d’occupation du domaine public :**

- Durée de l’occupation précaire : cinq saisons à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024. (2024-2025-2026-2027-2028) ;
- Prestations à la charge du permissionnaire : l’entretien et la modernisation du mini-golf qui devra intégrer les préconisations des services des espaces protégés ;
- L’entretien et le maintien du bon état sanitaire et d’hygiène de ses installations et équipements ;
- La perception des droits inhérents aux activités proposées ;
- La mise en place d’une éventuelle activité de collation ouverte aux mêmes horaires que le mini-golf ;
- L’accueil et la sécurité de la clientèle.

**3 – Mission :**

Gérer l’établissement et en assurer la rentabilité.

**4 – Conditions :**

- Le permissionnaire doit veiller à ne pas proposer d’activités susceptibles de troubler la quiétude de l’ordre public. Il s’assure de :
  - Ne pas provoquer de nuisances sonores ;
  - Ne pas produire de nuisances olfactives (fumées odorantes : fritures, barbecue, ...) ;
  - Ne pas dépasser l’exercice de son activité au-delà de 22h00.
- Le permissionnaire s’engage à ce que la période d’exploitation de l’activité couvre, au minimum, les vacances scolaires de printemps (toutes zones), d’été et de la Toussaint. Entre ces périodes, les ouvertures de week-end sont vivement souhaitées.
- L’exploitation des installations s’effectue à titre d’activité principale et personnelle.
- La redevance annuelle liée à l’octroi de cette occupation est fixée à 3 000 €, payable en 12 mensualités, terme à échoir ;
- Forfait eau potable (50 m<sup>3</sup> pour 120 € + 10€ m<sup>3</sup> supplémentaire) – *forfait voté tous les ans (Attention pas d’évacuation des eaux usées, prévoir stockage)*
- Forfait électrique 16A en triphasé + neutre (2 500 kWh pour 500€ + 3 € kWh supplémentaire) - *forfait voté tous les ans*
- L’entretien du parc et des structures est à la charge du preneur (tonte, peintures)

### **5 – Critères de choix :**

- Avoir une expérience préalable serait un plus, et notamment dans le domaine commercial et économique, ainsi qu'au niveau des normes en matière d'hygiène et de sécurité liées à l'exploitation d'un lieu recevant du public ;
- Qualité et prix des activités proposées ;
- Détails de collation ou services éventuels ;
- Périodes et horaires d'ouverture proposés ;
- Présentation d'un budget prévisionnel ;
- Le style de l'ensemble des aménagements devra obligatoirement respecter le style et les normes environnantes ;
- Moyens de paiement proposés (notamment TPE) ;
- Redevance proposée

<i>Libellé</i>	<i>/100</i>
1-Compétences et références	25
2- Projets : gestion et exploitation (propositions de services, animations, disponibilités)	60
3 – Montant de la redevance proposée	15

### **6 – Composition du dossier :**

- L'exposé des motivations, ambitions et envies ;
- Une note technique détaillée présentant le projet d'exploitation (activités proposées, tarifs, calendrier et horaires d'ouverture, moyens humains et financiers) ;
- Le projet d'aménagement avec descriptif précis, plans et insertion dans le site ;
- Extrait K-bis éventuellement ;
- Tous justificatifs d'expériences professionnelles (liste de références de prestations similaires à l'objet de l'activité, C.V. détaillant le parcours professionnel, ...)
- Le présent avis d'appel à candidatures paraphé et signé, valant acceptation du cadre de la consultation.

### **7 – Date limite de réception de demandes**

Le jeudi 29 février 2024 à 12h00

### **8 – Adresse de transmission des dossiers de candidature :**

Par courrier : Mairie de Saint-Briac – Place Tony Vaccaro – 35800 SAINT BRIAC SUR MER

**OU**

Par mail : [travaux@saintbriac.fr](mailto:travaux@saintbriac.fr)

***Les candidats seront reçus par la municipalité afin de développer et soutenir leurs projets.***